

*Section 82: Personnels enseignants et hospitaliers en sciences
biologiques, fondamentales et cliniques*

**Session pré CNU 2021
Paris, 20-21 Janvier 2021**

Cher(e)s Collègues,

Dans le but d'aider les futurs candidats aux postes hospitalo-universitaires des disciplines biologiques Pharmaceutiques, la section 82 organise une audition informelle préalable aux concours (pré-CNU).

Sauf contre-ordre, **la session pré-CNU 2021 aura lieu les 20-21 janvier 2021.**

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information auprès des candidats susceptibles d'être proposés par vos différentes facultés.

Les candidats à l'audition sont priés d'en informer la vice-présidente de la section dès que possible afin de faciliter l'organisation de ces journées.

Les dossiers de candidature relatant les titres, travaux et projets de chaque candidat doivent être adressés **par courriel**, au professeur Françoise Dignat-George, Vice-Présidente de la section 82 (francoise.dignat-george@univ-amu.fr) **au plus tard le 10 décembre 2020.**

Chaque candidat convoqué à l'audition disposera de 15 minutes pour exposer devant les membres de la section, son projet hospitalier, de recherche et d'enseignement.

L'exposé sera suivi d'une discussion avec les membres du comité d'audition d'environ 15 minutes.

Les conclusions seront adressées sous forme de note aux candidats et le cas échéant au Doyen, au chef de service, au Président de la CME (il appartiendra au candidat de l'indiquer).

Les modalités de concours et de Pré-CNU sont disponibles sur le site du CNU-Santé.

En vous remerciant, veuillez croire, cher(e)s collègues, en l'expression de mes meilleures salutations.



Tours, le 23 juillet 2020.

Professeur Francis Barin
Président de la section 82 du CNU

cc. Pr F Dignat-George, Vice-Présidente de la section 82 du CNU